



CAMIERS

Sainte Cécile - Saint Gabriel

Le Journal N°6 - JANVIER 2024

LA MUNICIPALITÉ
VOUS SOUHAITE UNE
TRÈS BELLE ANNÉE 2024 !



www.camiers.fr



CONSEIL MUNICIPAL

P4 Le Conseil Municipal en action

EN BREF

P6 Permanence des restos du cœur
CAPIEDA

Aides pour la rénovation
énergétique

P7 ENGIE

Point justice : des lieux d'accès
aux droits près de chez vous

Déclaration préalable à la
location d'un meublé de
tourisme

P8 Chœur d'Opale et voix du cœur

Au gré du vent : Palmarès 2023
Rendez-vous à la médiathèque

P9 Accueil de loisirs

Weo TV pose sa caméra à
l'IDAC

Téléthon

Cérémonie des vœux



2023 EN IMAGES

P10 Un regard sur 2023

ANNIVERSAIRES

P12 Ils ont soufflé leurs bougies

ÉTAT CIVIL

P13 Naissances, mariages et décès

À LA UNE

P14 La Réserve Naturelle Nationale
de la Baie de Canche

RENCONTRE

P15 Ceyliane Hennequin, lycéenne
et jeune porte drapeau

ON VOUS EN DIT +

P16 Le recensement de la population

À VOIR

P18 Sortir à Camiers - Sainte Cécile



Avec les élus et
les services qui
m'entourent, je reste
mobilisé pour soutenir
tous ceux qui en ont
besoin.

En ce début d'année, permettez-moi, au nom du conseil municipal, de vous adresser mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour 2024.

J'ai bien évidemment une pensée pour toutes les familles qui ont été durement touchées par les inondations survenues en novembre et janvier. Ces événements, répétés et dévastateurs, nous rappellent la vulnérabilité de notre territoire face aux caprices de la nature.

Je tiens à leur exprimer toute notre solidarité et notre soutien. Avec les élus et les services qui m'entourent, je reste mobilisé pour soutenir tous ceux qui en ont besoin.

Par ailleurs, il me faut vous informer du recensement de la population qui sera organisé du 18 janvier au 17 février prochain. Un agent recenseur passera à votre domicile pour vous fournir les codes d'accès nécessaires pour répondre en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, garantissant ainsi la confidentialité de vos réponses. Nous vous encourageons à utiliser ce service en ligne pour une plus grande efficacité.

La nouvelle année est aussi l'occasion de rendre hommage à ceux qui contribuent au dynamisme de notre commune. Je tiens à exprimer ma gratitude envers les acteurs économiques et associatifs de Camiers-Sainte Cécile. Leur engagement sans faille joue un rôle crucial dans le rayonnement et la cohésion de notre commune.

En ces temps de défis et de renouveau, l'esprit de solidarité et d'unité est notre plus grande force. Ensemble, continuons à faire de Camiers-Sainte Cécile un lieu où il fait bon vivre, travailler et se retrouver.

Puisse 2024 concrétiser vos réalisations et vous apporter de la sérénité.

Directeur de la publication :
Gaston CALLEWAERT

Responsables rédaction et relecture
Joël DESREMAUX, Stéphanie SLOBODA,
Martine TROUILLER, Cyrille DESCHARLES,
Viviane LEFEVRE, Ludivine GOBERT,
Damassine DUCROCQ, Rose-Marie
DELPORTE

Photos : Service communication
Philippe TURPIN (P.1)
LACENH (P.2 et 18)
AU GRE DU VENT (P.2 et 8)
Michel MAISON (P.15)

Conception graphique :
Service communication
Camille AMBROSINO

Gaston CALLEWAERT

Maire de Camiers-Sainte Cécile
Vice-président de la CA2BM chargé de
la mobilité, des transports et voies douces



Camiers - Sainte Cécile Saint Gabriel





ARNAUD DELÉGLISE

Conseiller municipal délégué
Enseignement, jeunesse,
salles communales

« De belles choses attendent la jeunesse de notre commune, au cœur des priorités du conseil municipal.

Nous nous engageons à créer un environnement scolaire et périscolaire sain et dynamique.

C'est le fruit bien évidemment d'une collaboration active entre les services municipaux, que je tiens ici à remercier »

QUELQUES CHIFFRES

167 élèves sont inscrits à l'école Hervé Charpentier, répartis en **8** classes.

1 éducateur territorial sportif, référent aux affaires scolaires et

3 Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles sont mis à disposition par la commune.

En 2023, le service jeunesse , c'est :

239 jours, soit **984** heures d'accueil des enfants en périscolaire et accueil de loisirs extrascolaire.

211 enfants ont participé aux activités du service jeunesse cette année.

27 animateurs les ont encadrés dont **6** recrutés à l'année.

La formation BAFA, une opportunité pour les jeunes de devenir animateurs.

Qu'est-ce que le BAFA ?

Le BAFA est un diplôme non professionnel pour ceux désirant travailler avec des enfants en accueils collectifs de mineurs.

Il se structure en trois étapes clés :

- **Stage théorique** : Une formation initiale de 8 jours pour apprendre les fondamentaux de l'animation.
- **Stage pratique** : Un stage de terrain d'au moins 14 jours pour appliquer ces connaissances.
- **Approfondissement ou qualification** : Une phase finale de 6 à 8 jours pour se spécialiser ou compléter sa formation.

L'Engagement financier de la commune

Depuis plusieurs années, la **commune de Camiers finance la formation BAFA de plusieurs jeunes** pour un investissement d'environ 800€/stagiaire en demi-pension.

En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à travailler au moins 12 semaines sur une période de 4 ans au sein de l'accueil de loisirs, contribuant ainsi activement à la vie communautaire.

Comment postuler ?

Le processus est simple : tout jeune camierois de 16 ans révolus souhaitant devenir animateur peut postuler en envoyant une **lettre de motivation à la mairie avant le 31 janvier** de l'année en cours (en cas de nombreuses candidatures, un processus de sélection par entretiens peut être mis en place).



GASTON CALLEWAERT
Maire

« Du 28 janvier au 3 février 2024, une expérience inoubliable attend les 52 élèves de CM1 et CM2 de l'école Hervé Charpentier : la classe de neige à Valloire. Ils seront accueillis au chalet Les Plans, situé au cœur du village avec une vue spectaculaire sur le massif de la Sétaz et les aiguilles d'Arves »

Les élèves, encadrés par 2 enseignants et 4 animateurs municipaux, profiteront d'un programme riche et diversifié. Des séances de ski alpin encadrées par des moniteurs expérimentés de l'école de ski français, des sorties en raquettes, des visites à la ferme, ainsi que la découverte du village et des traditions de la région sont au rendez-vous.

La classe de neige représente bien plus qu'une simple sortie scolaire : c'est une aventure formatrice favorisant l'autonomie, l'intégration sociale, et le renforcement des relations élève-enseignant. Elle offre un apprentissage dynamique qui stimule la créativité et la confiance en soi, dans un cadre propice à la découverte et à l'interaction.

Cette classe de neige promet d'être une aventure riche en enseignements et en émotions, une occasion unique de grandir et d'apprendre différemment, une chance pour nos jeunes Camierois !

La cantine à 1€, des Économies notables pour le portefeuille des familles

Depuis le 3 janvier 2022, la municipalité a franchi un pas décisif dans l'accessibilité de la restauration scolaire pour toutes les familles. Grâce à une révision significative des tarifs, une majorité de familles bénéficie désormais de repas à 1€ ou moins (contre 2,53€ auparavant).

Ainsi, selon les termes de la convention signée avec le Ministère des Solidarités et de la Santé, les tarifs de la cantine scolaire sont les suivants :

- **0,75€/repas** (Quotient familial compris entre 0 et 616)
- **1€/repas** (Quotient familial compris entre 617 et 1500)
- **2€50/repas** pour le premier enfant, **2,20€/repas** pour le 2^{ème} enfant et **1€86/repas** à partir du 3^{ème} enfant. (Quotient familial égal ou supérieur à 1501)

Concrètement pour une famille dont le quotient familial est compris entre 617 et 1500, avec deux enfants fréquentant quotidiennement la cantine, la facture annuelle s'élevait auparavant à 681,12€. Désormais, elle est réduite à 288€, soit une économie substantielle de près de 400€ par an.

Cette mesure est bien plus qu'une simple aide financière. Elle permet également d'encourager les familles, qui ne pouvaient jusqu'alors inscrire leurs enfants à la cantine. Cela favorise une plus grande mixité sociale et renforce le vivre ensemble.

À noter : entre janvier 2021 et août 2023, plus de 8 500 repas à 1€ ou moins ont été servis, témoignant de l'impact positif de cette initiative sur les familles des enfants scolarisés dans la commune. c



PERMANENCES DES RESTOS DU CŒUR

Dans un souci de proximité, les Restos du Cœur sont présents dans la commune toute l'année pour un soutien lors des campagnes d'été et d'hiver. Sous conditions de ressources, vous pouvez bénéficier, entre autres, d'une aide alimentaire distribuée par les bénévoles.

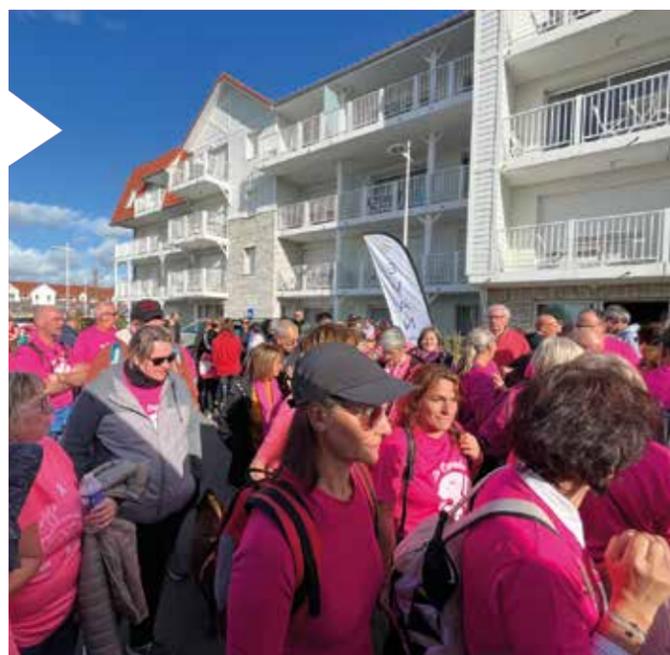
Renseignements et planning des permanences auprès du responsable local
06.41.54.13.63. ou 06.23.55.77.18.

LA CAPIEDA

Nombreux ont répondu présents à la marche rose organisée par l'association La Capiéda. En collaboration avec les communes de Camiers et Dannes, l'association se mobilise pour faire avancer la recherche pour la lutte contre le cancer du sein.

Une météo favorable, l'implication des membres et des bénévoles, et par-dessus tout une foule mobilisée pour soutenir cette noble cause ont permis de reverser un chèque de 6000€ au Centre Oscar LAMBRET de Lille.

L'association remercie personnellement les participants, les sponsors et les communes pour la réussite de cette journée. Rendez-vous est donné pour 2025 à Dannes !



EN BREF



POINT JUSTICE : DES LIEUX D'ACCÈS AU DROIT PRÈS DE CHEZ VOUS

La CA2BM a mis en place en ses locaux d'Étaples-sur-Mer et de Berck-sur-Mer un Point Justice. Un réseau de professionnels tels que avocat, notaire, huissier de justice, conciliateur de justice, protection de l'enfance, et autres sont disponibles gratuitement et sur rendez-vous pour vous accompagner et vous aider dans vos démarches administratives ou juridiques.

POINT JUSTICE D'ÉTAPLES-SUR-MER
Tél. : 03.21.89.67.30
pointjusticeetaples@ca2bm.fr

AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement de plus de 15 ans peuvent être accompagnés par les services de la CA2BM pour leurs projets de rénovation énergétique de l'habitat.

Parce qu'être bien chez soi est essentiel, découvrez les aides disponibles à l'amélioration de la performance énergétique.

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT (CA2BM)
Tél. : 03.21.06.66.66
habitat@ca2bm.fr

DÉCLARATION PRÉALABLE À LA LOCATION D'UN MEUBLÉ DE TOURISME

Si vous souhaitez mettre votre hébergement en location saisonnière, l'office de Tourisme de Camiers Sainte Cécile vous accompagne dans vos démarches. Vous y trouverez le CERFA n° 14004*04, à compléter et à retourner directement. Il n'y a pas de numéro d'enregistrement pour la commune de Camiers Sainte Cécile. Mais suite à cette déclaration, vous intégrerez la base de données et aurez la possibilité d'apparaître gratuitement sur le site internet de l'Office de Tourisme (en fournissant quelques photos

de belle qualité et en retournant le descriptif fourni).

Pour rappel, il est intéressant de faire classer son hébergement en meublé de tourisme. Seule classification reconnue par l'Etat, elle vous permettra non seulement d'obtenir un abattement fiscal de 71% mais également une simplification du calcul de la taxe de séjour. Pour toutes infos complémentaires, rendez-vous à l'office de tourisme aux heures d'ouvertures, par mail à officedetourisme@camiers.fr ou 03.21.84.93.11.

LE SAVIEZ-VOUS ?

ENGIE met en place un numéro gratuit vous permettant de vérifier l'identité des démarcheurs mandatés pour vous présenter leurs services directement à votre domicile.

En cas de doute, vous pouvez contacter le service client au **0800.100.052** (du lundi au vendredi de 09h à 17h sauf les jours fériés) ou envoyer un mail à demarchage@contact-particuliers.engie.fr

CHŒUR D'OPALE ET VOIX DU CŒUR

La chorale Chœur d'Opale a pris un nouvel envol avec l'arrivée de Frédéric, son nouveau chef de chœur. Elle est actuellement composée de 15 membres, dont seulement deux hommes. Alors, Messieurs, laissez-vous tenter par une aventure vocale ... et Mesdames, votre venue enthousiasmera tout autant les actuels choristes. La porte est grande ouverte. Lieu de convivialité, de partage et de bonne humeur, toute personne animée par le chant choral peut venir se détendre, se ressourcer le temps des répétitions, dans une ambiance simple et chaleureuse. Le répertoire des chants se veut éclectique, allant du classique au plus festif. Les répétitions ont lieu tous les lundis de 18h30 à 20h30 à la salle Pierre Morieux. Renseignement : choeurdopalecamiers@gmail.com (avec vos coordonnées, pour que l'on puisse vous recontacter).

AU GRÉ DU VENT PALMARÈS 2023

Lors de cette année 2023, l'association de char à voile Au Gré du Vent s'est une fois de plus démarquée en remportant de nombreux titres. Que ce soit au niveau local, national ou européen, c'est une pluie de médailles qui a brillé sur nos ambassadeurs camiérais devenus habitués des plus hautes marches des podiums. Bravo à eux !



ACCUEIL DE LOISIRS

Activités manuelles, sorties, sport, le programme est complet pour animer les vacances !

Du 24 Février au 11 mars 2024, les animateurs accueilleront les enfants de 4 à 11 ans pour une multitude de projets. Inscriptions obligatoires via l'espace famille BL Enfance à partir du 5 Février 2024 pour les enfants camiérais ou scolarisés à Camiers et à partir du 12 Février 2024 pour les enfants extérieurs à la commune. (Nombre de places limité)



WEO TV POSE SA CAMERA À L'IDAC

Découvrez ou re-découvrez les métiers divers et variés que l'on retrouve au sein d'une structure médicale proche de vous, l'Institut Départemental Albert Calmette, à travers une série de « portraits de santé » réalisée au sein de l'établissement par les équipes de Weo TV.

Des portraits vidéos à retrouver en ligne, sur le site epsm-camiers.com



RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE

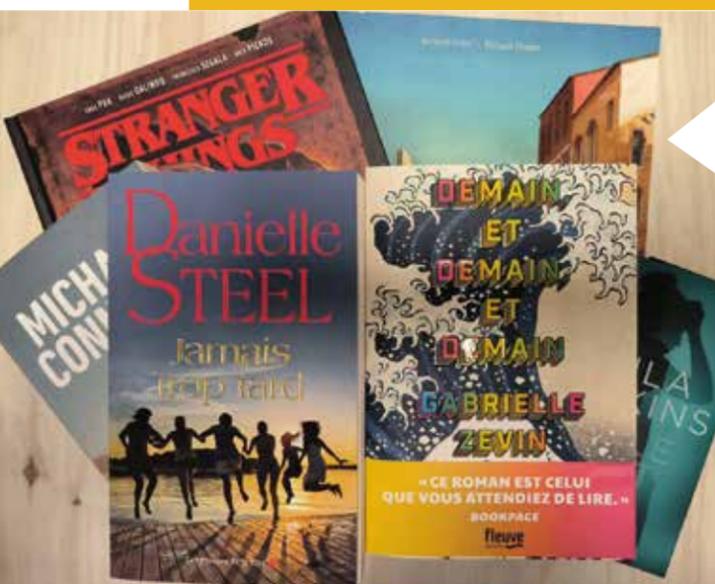
Chaque mois, les animatrices de la médiathèque vous invitent à partager un moment convivial autour des histoires et des contes. Chaque rendez-vous est un véritable moment de plaisir attendu par les petits et les grands.

CAFÉ LECTURE

Ouvert à tous
Lundis 5 février et 4 mars - Dès 14h

P'TITS ATELIERS

Pour les enfants de 4 à 7 ans
Mercredis 7 février et 6 mars de 10h à 12h
Renseignements au 03.21.94.45.90.



TÉLÉTHON : MERCİ AUX ASSOCIATIONS CAMIÉROISES

Cette année encore, de nombreuses associations ont recueilli des dons au profit de la recherche médicale que porte le Téléthon pour cette édition 2023. Les différentes animations et les dons récoltés en Mairie ont permis de reverser la somme de 561.60 € à l'association locale AFM Téléthon.



CÉRÉMONIE DES VŒUX

M. le Maire,
Gaston CALLEWAERT,
et le conseil municipal,
vous convient à la
Cérémonie des Vœux
Samedi 20 janvier 2024
à 19h à la Salle des
Sports.



Ça cartonne !



Côte d'Opale Freerider Fest #6



Charte Station Verte



Commémoration du 11 novembre



1^{er} Prix du Concours des maisons fleuries



Atelier animé à la médiathèque



Spectacle de Noël



Les « Elles » du Freerider Fest



La Capieda



Ballade nature estivale par le service des sports



Village gonflé : deux semaines de fun !



Repas de Noël de la cantine

M^{me} DETOUT

M. VERHEYDE

M^{me} IWANICKI

M. CONTINOLO

M^{me} SOURDEVALM^{me} DEUX TANTOS

M. HECQUET



M. CALATAYUD



M. OUDART



M. MILLE

M^{me} HECQUET

M. LAMBERT

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- **Léane BERTIN**, née le 12 Juin 2023, fille de Thomas BERTIN et de Julie LEGRAND
- **Marceau LEROY**, né le 10 Juillet 2023, fils de Maxime LEROY et de Pauline WALLON
- **Tess BOULANGER**, née le 20 Juillet 2023, fille de Maxime BOULANGER et de Justine BRIHIER
- **Octavia DEMARS**, née le 22 Juillet 2023, fille de Jean-Louis DEMARS et de Marion LABBÉ
- **Jules LOUCHET**, né le 29 Juillet 2023, fils de Jeffrey LOUCHET et de Tanan ZAOULI
- **Hayden ALLART**, né le 22 Août 2023, fils de Jérôme ALLART et d'Hélène LEBLOND
- **Luna LECOINTE**, née le 16 Octobre 2023, fille de Dylan LECOINTE et d'Inès BAILLET
- **Paul BEZEAU**, né le 14 Octobre 2023, fils de Pierrick BEZEAU et de Charlotte GOBERT
- **Elyse GALLICE**, née le 20 Novembre 2023, fille de Lucy DELPLACE

Mariages :

- **Denis MASSON et Eve DESOBLIN**, le 20 Mai 2023
- **Sébastien LEFVRE et LAURINNE LABONTÉ**, le 3 Juin 2023
- **Philippe PLATEL et Cécile DUMANCHIN**, le 24 Juin 2023
- **Frédéric POLET et Véronique PERNEL**, le 8 Juillet 2023
- **Quentin MARQUANT et PERRINE DUHAMEL**, le 26 Août 2023
- **Rémi CARPENTIER et Charlotte BOURGOIS**, le 2 Septembre 2023
- **Céline CRAPOULET et Audrey LEGRAND**, le 9 Septembre 2023
- **Bastien LEPRÊTRE et Gaëlle FOURNIER**, le 9 Septembre 2023

- **Christophe HAGNERE et Patricia BOUCHE**, le 14 Octobre 2023

Décès:

- **Yves BÉQUET**, décédé dans sa 78^{ème} année
- **Jean-Jacques MEUNIER**, décédé dans sa 76^{ème} année
- **Marthe DURIEUX**, décédée dans sa 103^{ème} année
- **Gisèle BURY**, décédée dans sa 95^{ème} année
- **Chantal LIENARD**, décédée dans sa 84^{ème} année
- **Raymonde JORY**, décédée dans sa 87^{ème} année
- **Monique BENEDYCZAK**, décédée dans sa 75^{ème} année
- **Jean-Claude MAGNIER**, décédé dans sa 59^{ème} année
- **Agnès DEBELVALET**, décédée dans sa 87^{ème} année
- **Michael DAWSON**, décédé dans sa 80^{ème} année
- **Marcelle BAILLET**, décédée dans sa 93^{ème} année
- **Jacques HERBOMEL**, décédé dans sa 85^{ème} année
- **Germaine FRANÇOIS**, décédée dans sa 96^{ème} année
- **Lucienne BUZY**, décédée dans sa 79^{ème} année
- **Janine GALAND**, décédée dans sa 87^{ème} année
- **Michel LEBOURLIER**, décédé dans sa 88^{ème} année
- **Jean-Paul BIZOUERNE**, décédé dans sa 88^{ème} année
- **Jeannine MILLS**, décédée dans sa 91^{ème} année
- **Sandy COURQUIN**, décédée dans sa 47^{ème} année
- **Serge LABBE**, décédé dans sa 96^{ème} année
- **Christiane TRENCART**, décédée dans sa 83^{ème} année
- **Andrée VANIUS**, décédée dans sa 92^{ème} année
- **Mauricette CALLEWAERT**, décédée dans sa 90^{ème} année
- **Edouard KULCZAK**, décédé dans sa 84^{ème} année
- **Claude GILMET**, décédé dans sa 90^{ème} année
- **Francine FOURRIER**, décédée dans sa 84^{ème} année

Vous souhaitez recevoir la lettre d'information et le journal municipal directement dans votre boîte mail ?

Inscrivez vous via le formulaire en ligne sur le site www.camiers.fr

ou envoyer un e-mail à service-communication@camiers.fr





RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE CANCHE UN ÉCRIN NATUREL À (RE)DÉCOUVRIR

La Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Canche, joyau naturel de 505 hectares, niché entre les communes d'Étaples, Camiers et Lefaux se distingue par sa biodiversité exceptionnelle et unique.

Classée Réserve Naturelle Nationale depuis 1987 et gérée par le syndicat mixte EDEN 62, la Baie de Canche abrite une variété d'écosystèmes et offre un refuge à de nombreuses espèces végétales et animales.

Cet espace protégé est accessible au public, qui peut l'arpenter notamment via le chemin dit de la butte aux signaux. On y trouve une multitude de paysages. Un relief vallonné de dunes, de mares et de chenaux qui évoluent au fil des saisons et des marées. Elle vous offre également une vue imprenable sur l'estuaire. Les agents du syndicat mixte Eden 62 œuvrent quotidiennement au sein de la Réserve, pour protéger et aménager ces espaces naturels et sensibiliser la population afin que la préservation de ces coins de nature deviennent, autant que possible, une priorité pour chacun.

Protéger

Un plan de gestion permet une approche cohérente du travail d'EDEN 62 en se basant sur un état des lieux et une évaluation du patrimoine naturel. EDEN 62 propose des objectifs de conservation et d'accueil du public qui se traduisent par des actions précises sur le terrain. Outre les suivis scientifiques, de nombreux travaux sont réalisés chaque année afin de préserver la biodiversité de ces espaces naturels. L'entretien du site est nécessaire à la fois pour la conservation des milieux mais également pour le confort et la propreté des sites. Les garde-nature assurent aujourd'hui l'entretien des sentiers, les fauches, l'entretien des mares et des fossés, la coupe des arbres, l'ouverture de milieux... Enfin, la protection des espaces passe aussi par de l'information et de la surveillance, deux

missions essentielles assurées par les garde-nature. La sécurité des promeneurs comme le respect de la réglementation sont leur préoccupation quotidienne.

Aménager

Une des volontés du Département est d'ouvrir cet Espace Naturel Sensible aux habitants. Afin de répondre à cette demande, le Syndicat mixte aménage ces espaces pour garantir de bonnes conditions d'accès et de découverte pour tous les usagers. L'ensemble des aménagements (observatoires, belvédères, platelages, barrières...) installés sont réalisés en interne dans une approche de développement durable en respectant l'équilibre entre protection et valorisation.

Sensibiliser

Les notions de protection de l'environnement et de développement durable ne peuvent se faire qu'avec la sensibilisation des générations actuelles et futures. C'est pourquoi, Eden 62 s'est entouré d'une équipe d'animateurs nature chargés de faire vivre leur expérience auprès du grand public et des plus jeunes. Pour s'adapter à ces différentes cibles, ont été développés : des animations nature gratuites, des projets à destination des élèves des écoles primaires, des expositions,...

Les rendez-vous organisés au sein de la Réserve vous sont communiqués sur le site internet de la commune www.camiers.fr et ses réseaux sociaux, mais également dans les lettres et journaux d'informations municipales, ou à retrouver sur le site eden62.fr



Ceyliane HENNEQUIN

LYCÉENNE CAMIEROISE DE 17 ANS ET DEMI, ET JEUNE PORTE DRAPEAU

Le Journal : Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Ceyliane HENNEQUIN : Je suis en Terminale Européenne au Lycée Eugène WOILLEZ avec l'option géopolitique. Je fais également partie de l'équipe du journal du lycée. Depuis que je suis en CM2 j'accompagne mon grand-père, André Habault aux cérémonies commémoratives avec l'association des Anciens Combattants de Camiers.

Comment t'est venue l'idée de devenir porte-drapeau ?

C. H. : Je suis toujours allée aux cérémonies avec Papi. Il est porte drapeau depuis de nombreuses années. Quand l'occasion s'est présentée, j'ai voulu suivre ses traces. L'association des Anciens Combattants, et son Président, Henri Kurowski a constitué le dossier de jeune porte-drapeau pour l'Office National des Anciens Combattants basé à Arras. Puis, nous avons reçu leur accord. Le diplôme de jeune porte drapeau m'a été remis lors de la cérémonie du 11 novembre dernier en Mairie de Camiers.

Que symbolise pour toi cette fonction ?

C. H. : Tout d'abord, c'est un privilège de porter les couleurs de la France pendant les cérémonies officielles. J'ai ainsi pu participer à la venue de la Princesse Anne en Mai 2022 au cimetière anglais d'Étaples-sur-mer. J'ai également participé à la cérémonie de la Sainte Geneviève, Sainte patronne des gendarmes, qui a eu lieu à Camiers en février dernier. Ils ont même souligné mon implication dans leurs discours.

C'est aussi un honneur de pouvoir suivre les traces de mon grand-père, et de perpétuer le devoir de mémoire. Au lycée, deux modules du programme me permettent de présenter la fonction de jeune porte drapeau aux jeunes de mon âge. C'est encore très méconnu. Pouvoir leur parler des différents protocoles, de tout ce que j'ai appris auprès de mon grand-père et de tout ce que j'apprends lors des cérémonies me permet d'être une vraie ambassadrice !

 **Recensement
 de la population 2024**



**C'est utile pour vivre aujourd'hui
 et construire demain !**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple
 sur Internet !**

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES PRENANTES

 **Recensement
 de la population 2024**

**Le recensement
 démarre
 le 18 janvier !**

Vous serez prévenu par votre mairie.



Le recensement de la population

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Les données recueillies sont importantes. C'est à partir du nombre d'habitants que sont décidés par exemple la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc...

Parce que nos communes sont en constante évolution, la population ainsi définie permettra à l'État et aux communes de prévoir les équipements collectifs nécessaires tels que les écoles, les hôpitaux, les pharmacies, les transports, les besoins en logements, et ainsi proposer les infrastructures qui correspondent au mieux au besoin de tous.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement se fait tous les 5 ans. En 2024, vous recevrez donc la visite des agents recenseurs directement à votre domicile.

Qui sont les agents recenseurs ?

Les agents recenseurs sont des employés communaux. Ils vous présenteront une carte tricolore, signée par le maire, avec leur photo d'identité.

Vous êtes en droit d'exiger la présentation de cette carte et de vérifier l'identité en vous rapprochant de Mme Loetitia CAPRON, coordinatrice du recensement à la Mairie.

Comment se déroule le recensement ?

Le recensement se fera du 18 janvier au 17 février 2024.

Vous serez prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre signée du maire déposée dans votre boîte aux lettres. En cas d'absence, l'agent recenseur vous laissera un

avis de passage afin de programmer sa venue. Il vous déposera les documents à remplir et conviendra d'une date pour les récupérer. Il pourra également si vous le souhaitez les remplir directement avec vous.

Vous seront transmis les documents suivants : feuille de logement, autant de bulletins individuels que de personnes de votre foyer (majeures et mineures), ainsi qu'une notice explicative (disponible en plusieurs langues si besoin). Les questionnaires, élaborés par l'INSEE, porteront sur votre habitation, votre foyer et le nombre de personnes qui l'occupent.

Le-recensement-et-moi.fr

Vous pouvez également si vous le souhaitez répondre aux questionnaires en ligne en vous rendant sur le site le-recensement-et-moi.fr

Pour cela, saisissez les identifiants présents sur la notice qui vous sera remise par l'agent recenseur.

Le recensement est-il obligatoire ?

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire. Toutes les personnes résidant en France doivent se faire recenser, que ce soit les adultes ou les enfants.

Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale. Si toutefois vous avez la visite d'un agent alors que vous occupez votre résidence secondaire, vous n'avez pas à remplir de questionnaire. L'agent ne prendra que quelques renseignements nécessaires au recensement de l'habitation.

Merci de votre participation.

À LA MÉDIATHÈQUE

LES NUITS DE LA LECTURE

SOIRÉE FRISSENS

À l'occasion des nuits de la lecture, la médiathèque propose aux plus jeunes, âgés de 3 à 8 ans une soirée frissons.

Le principe ? Enfilez vos pyjamas et vos chaussons, prenez doudous, ou plaids mis à disposition sur place, et venez écouter des histoires dans le noir...

Vendredi 19 janvier 2024

De 18h30 à 20h

Médiathèque de Camiers

Sur inscription : www.camiers.fr

QUIZZ

À la médiathèque, ou bien en ligne depuis chez-vous, participez au quizz proposé par les animatrices, et venez tester vos connaissances littéraires sur le roman policier. Des livres sont à gagner pour les premières réponses reçues.

Ouvert à tous dès 14 ans.

Tout renseignement à la médiathèque, sur facebook et sur le site www.camiers.fr du 18 au 21 janvier.

PRINTEMPS DES POÈTES

ARBRE À POÈMES

Pour ce 25^{ème} Printemps des Poètes, petits et grands sont invités à écrire leurs poèmes, à les illustrer et à venir fleurir les branches de l'arbre installé au sein de la médiathèque.

Thème libre, pas de limite d'âge, juste l'envie de partager quelques mots.

Les plus beaux poèmes seront partagés sur la page facebook @Mediathèque de Camiers

Ouvert le lundi de 15h à 18h

le mercredi de 10h à 12h

et de 14h à 16h30

et le samedi de 10h à 12h



LACENH VOICES CHANTE POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES À CAMIERS

Ce chœur de femmes, composé de 60 choristes, transmet sa passion du chant autour d'un répertoire moderne et tout public (variété française et anglo-saxonne). Dans une ambiance conviviale, Julien, le chef de chœur vous transportera dans des répertoires qui ne vous laisseront pas insensibles. Ils ont l'habitude de se produire régulièrement. Première partie de Lacenh Orchestra, Théâtre Elisabethain, Harellet, Octobre Rose...

Dimanche 10 mars à 16h.

Rens.et billetterie dès le mois de février auprès de la mairie



SORTIE : LA LAISSE DE MER ET LES DUNES

Les grandes marées exceptionnelles de 2024 survenues il y a quelques jours nous amènent des éléments de la vie de certains êtres vivants inféodés au monde marin (pontes, mues,...). Ces dépôts laissés par la mer sont essentiels pour la naissance et le maintien des dunes. Découvrons l'origine de ces dépôts : constatons malheureusement la présence de déchets et comprenons en quoi ces petits moments de vie sont importants pour les dunes.

Samedi 16 mars 2024

RDV à 9h au Cimetière britannique d'Étaples

Sur inscription auprès d'EDEN 62 :

hedwige.letienne@eden62

SORTIES NATURES

JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES

L'eau est indispensable à la vie. Découvrons les zones humides, les habitants qui les peuplent et les bienfaits de ces milieux naturels.

Organisée par EDEN 62

Samedi 10 février 2024

Inscription en ligne sur www.eden62.fr.

rubrique «Sorties nature» (10 pers. max.).

RDV à 14h30 sur le parking du cimetière britannique d'Étaples.

GÉOLOGIE ET BIODIVERSITÉ

Au cours de cette journée, vous découvrirez, le matin, les richesses naturelles de la Carrière de Dannes - Camiers et l'après-midi celles de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Canche.

Prévoir des chaussures de marche et un pique-nique.

Organisée par EDEN 62 et le C.E.N.des Hauts-de-France.

Jeudi 25 avril 2024.

Inscription en ligne sur

www.eden62.fr, rubrique «Sorties nature» (25 pers. max.).

RDV à 9h30 sur le parking de la gare, place de la gare à Camiers.

L'ART DE LA SÉDUCTION

Au cours de cette balade nature, mettons nos sens en éveil et découvrons le chant des oiseaux.

Organisée par EDEN 62

Dimanche 19 mai 2024

RDV à 10h sur le parking à droite,

à l'intersection entre le boulevard de Lille et le boulevard de Sainte Cécile à Camiers.



LES OISEAUX DE LA BAIE DE CANCHE, L'ÉLÉGANCE EN TOUTES CIRCONSTANCES

Après avoir été présentée au Touquet-Paris-Plage en 2023, l'exposition "Les oiseaux de la Baie de Canche, l'élégance en toutes circonstances", s'installera à Camiers en 2024.

L'exposition invite le public à mieux connaître la biodiversité qui nous entoure à travers les liens étroits qui existent entre la vie sauvage, les milieux naturels et la présence humaine, et nous engage à la protéger pour la transmettre aux générations futures.

Les 20 dessins, réalisés par Laurent Zagni, guide nature en Baie de Somme et illustrateur naturaliste, représentent avec sensibilité, fantaisie et humour, la richesse de l'avifaune de l'estuaire de la Baie de Canche, où plus de 200 espèces d'oiseaux viennent se nourrir, dormir, faire une halte reposante avant de poursuivre leur migration, et pour certains y nicher.

Le public pourra ainsi découvrir l'aigrette-garzette, l'huîtrier-pie ou encore le tadorne de Belon parmi les espèces les plus emblématiques de l'estuaire.

Boulevard de S^{te} Cécile (À compter du mois d'avril) puis Esplanade de S^{te} Cécile en juillet et août.

Ce programme peut être amené à évoluer suivant les conditions climatiques ou autres événements indépendants de notre volonté. Consultez les modalités d'accueil de chaque rendez-vous avant de vous déplacer.

L'équipe municipale à votre écoute



Maire

Gaston CALLEWAERT

Vice Président de la CA2BM
chargé de la mobilité,
des transports et voies douces

Permanence sur rendez-vous

Adjoints au maire



1^{er} adjoint

Frank MANIEZ

Urbanisme, Aménagement,
développement – Ressources
Humaines – Vie Economique

Permanence sur rendez-vous



2nde adjointe

Martine TROILLER

Aides sociales - Aînés – Fêtes
et Cérémonies - Protocole et
réceptions

Permanence le jeudi de 9h30 à
11h30.



3^{ème} adjoint

Yannick VEREZ

Cadre de vie - Gestion et entre-
tien des voiries - Espaces bal-
néaire et naturel - Entretien du
patrimoine immobilier – Affaires
sportives – Associations sportives
affiliées

Permanence sur rendez-vous



4^{ème} adjointe

Rose-Marie DELPORTE

Gestion des logements commu-
naux et des bailleurs sociaux -
Handicap – Actions citoyennes

Permanence le lundi de 14h à
15h.



5^{ème} adjoint

Jérémy LEROUGE

Finances – Juridique – Référé-
rent Vie Associative – Moyens
Généraux

Permanence sur rendez-vous



6^{ème} adjointe

Stéphanie SLOBODA

Promotion - Tourisme – Dévelop-
pement Culturel - Communica-
tion

Permanence sur rendez-vous

Conseillers municipaux délégués



Joël DESREMAUX

Sécurité – journal communal

Permanence sur rendez-vous



Arnaud DELÉGLISE

Affaires scolaires et périscolaires
– Jeunesse - Locations des salles
communales – Mise à dispo-
sition du parc de véhicules et
matériels

Permanence sur rendez-vous

Conseillers municipaux

Gérard LORTHIOS - Viviane LEFEVRE - Muriel BEZEAU - Laurent CARON
Cyrille DESCHARLES - Gaëlle DOIGNIES - Odile FLAMENT - Ludivine GOBERT
Stéphane RIDEZ - Hélène BAILLET - Julien PLOUVIEZ - Damassine DUCROCQ

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec le maire et les élus ?
Merci d'effectuer votre demande par mail mairie@camiers.fr,
en précisant l'objet de votre requête afin d'être orienté vers l'élue référent concerné.